

CODE : C 2.1

1^{er} MARS FÊTE DE LA RÉVOLUTION NEUCHÂTELOISE

LIEU



La marche du 1^{er} Mars, photo du site Internet « Neuchàtoi » du Service de la cohésion multiculturelle, La Chaux-de-Fonds.

POUR LA MARCHÉ :

- Premier rassemblement au Locle
- Marche jusqu'à La Chaux-de-Fonds : deuxième rassemblement
- Marche par la Vue-des-Alpes jusqu'au restaurant de La Croisée aux Hauts-Geneveys : troisième rassemblement
- Marche jusqu'au Château de Neuchâtel, en passant par le Château de Valangin

POUR LA COMMÉMORATION DU 1^{ER} MARS :

- Au port de Neuchâtel

PÉRIODE

le 1^{er} mars

PUBLIC

Tout public

HISTOIRE

LE 1^{ER} MARS 1848

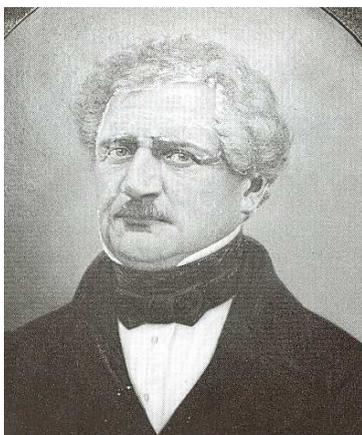
Depuis la Restauration, en 1815, Neuchâtel est à la fois principauté, sous la suzeraineté du Roi de Prusse, et canton suisse, statut ambigu qui conduira, dans le vaste mouvement révolutionnaire du milieu du XIX^{ème} siècle, à la **Révolution du 1^{er} mars 1848**.

Voilà l'événement qui est commémoré chaque année le **1^{er} mars** dans le Canton : l'anniversaire de l'**Indépendance** et la création de la **République et Canton de Neuchâtel**.

A partir de cette date, Neuchâtel a rompu les liens avec la monarchie prussienne et s'est intégré pleinement à la Suisse.

LA RÉVOLUTION DE 1848 : LES ÉVÉNEMENTS

Le Pays de Neuchâtel s'était mis à l'unisson des révolutions qui ébranlaient tout le continent au printemps de 1848 ; le double élan qui animait alors les patriotes neuchâtelois est démocratique et national : rompre avec l'**Ancien Régime** et devenir des Suisses à part entière.



Fritz Courvoisier(1799-1854),commandant des républicains descendus prendre le château de Neuchâtel, collection privée, source : Histoire du Pays de Neuchâtel, Editions. Gilles Attinger SA, Hauterive, 1993.

HISTOIRE -2-



Discours et cérémonie du 1^{er} Mars au port de Neuchâtel, photos du site Internet « Neuchàtoi » du Service de la cohésion multiculturelle, La Chaux-de-Fonds.



Le 26 février 1848, la nouvelle du soulèvement parisien parvient dans les Montagnes neuchâtelaises. Le 29 février, les Républicains arborent au Locle les couleurs de la *Confédération suisse* et prennent le contrôle de la ville. Le Val-de-Travers et La Chaux-de-Fonds entrent en révolution. Le Conseil d'Etat renonce à la résistance armée.

Le *1^{er} mars*, les milices républicaines, dirigées par Fritz Courvoisier, descendent sur le Château de Neuchâtel et s'emparent pacifiquement du pouvoir. La révolution a triomphé et la république peut s'installer.

Les anciennes autorités (les familles patriciennes) perdent le pouvoir, l'Eglise neuchâtelaise perd son indépendance et les communes se voient fortement restreintes dans la leur.

Le gouvernement dont l'âme est Alexis-Marie Piaget convoque une assemblée constituante : la *Constitution* sera acceptée le 30 avril 1848 et un Conseil d'Etat de sept membres est mis en place. On institue six préfectures pour remplacer les maires et châtelains de l'Ancien Régime.

Avec ces changements fondamentaux, un grand pas est fait vers la *démocratie* : premier vote populaire, première fiscalité de type moderne, sur la fortune et les revenus, liberté d'opinion, qui voit fleurir une presse politique polémique, mais aussi l'événement essentiel sur le plan extérieur, soit l'entrée définitive dans la *Confédération Suisse*.

DESCRIPTION



Le cortège de la fête du 1^{er} Mars 1889 à La Chaux-de-Fonds, Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, source : *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Editions. Gilles Attinger SA, Hauterive, 1993, tome 3, p. 43.

LA MARCHÉ DU 1^{ER} MARS

La marche part du Locle pour rejoindre La Chaux-de-Fonds où sont tirées les premières salves d'artillerie. Puis le cortège passe par La Vue-des-Alpes et se rend aux Hauts-Geneveys pour y prendre une collation au restaurant de la Croisée. Il passe ensuite par le Château de Valangin et rejoint le *Château de Neuchâtel* où les participants sont accueillis par des représentants du Conseil d'Etat. Notons que cette marche populaire n'existe que depuis les années quatre-vingt à l'initiative heureuse de la radio RTN.

LA COMMÉMORATION DU 1^{ER} MARS AU PORT DE NEUCHÂTEL

L'organisation de la commémoration du *1^{er} Mars* est assumée par l'Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel (ASVN) sur mandat des Autorités de la Ville. Au soir du 28 février (ou par défaut du 29), la fanfare joue la retraite puis, le *1^{er} mars* au petit matin, elle sonne la diane dans les rues de la ville de Neuchâtel.

DESCRIPTION
-2-

La population est ensuite invitée au port de Neuchâtel où se déroule la **cérémonie officielle**; y prennent successivement la parole le président du Conseil Communal et le président du Conseil d'Etat.

A la suite des traditionnelles salves d'artillerie, les fameux **23 coups** de canon, le vin chaud et le vin d'honneur sont servis à la population.

CONTACT



L'arrivée au château de Neuchâtel, photo du site Internet « Neuchàtoi » du Service de la cohésion multiculturelle, La Chaux-de-Fonds.

POUR LA MARCHÉ DU 1^{ER} MARS :

M. Alexandre Ulmann
Service des sports de La Chaux-de-Fonds
Tél. : 079 440 49 59

POUR LA COMMÉMORATION DU 1^{ER} MARS :

L'Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel :
Case postale 1647
2001 Neuchâtel
Tél : 032 725 16 29

<http://www.asvn.ch/lien.htm>

COMMENT PARTICIPER?

Inscription gratuite pour la marche ; s'inscrire pour la collation au restaurant de la Croisée, M. Denis Leuba au 032 858 17 17.

SITE INTERNET

www.asvn.ch
<http://neuchatel.ne.ch/>

INFO PLUS

L'Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel est formée de 97 sociétés qui représentent divers domaines d'activités.

L'Association, régie par les statuts et les dispositions légales en la matière, regroupe les sociétés de la Ville de Neuchâtel en excluant toute propagande politique ou religieuse.

Elle a comme **objectifs principaux** :

- de faire régner entre elles des relations cordiales.
- d'examiner et de résoudre, dans un esprit de bonne entente, tous les problèmes qui peuvent les intéresser.
- d'assurer auprès des Autorités la défense de leurs intérêts particuliers ou collectifs.
- d'organiser ou de seconder, même financièrement, toute manifestation d'intérêt général : elle organise, par exemple, la fête du **1^{er} mars** depuis 1921.